

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de  
Conseillers :

en exercice : 23  
présents : 22

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois avril,  
le Conseil Municipal de la commune du Cheylard,  
dûment convoqué le 16 avril, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques CHABAL, Maire,

### Etaient présents :

Dr CHABAL Jacques, M. CHEYTION Antony, Mme PINET Monique, M. MAISONNIAC Noël, Mme SECCO Brigitte, M. ARNAUD Mickaël, Mme CHANEAC Brigitte, M. PERRIN Roger, Mme CLAUZIER Karine, Mme SORIA Lucile, M. VIOUJARD Christophe, Mme ARNAUD Valérie, M. CROS Pierre, Mme LABAUNE Sophie, M. NARBOT Gilles, Mme AUBERT Yolande, M. RICHARD Frédéric, M. SANIEL Jean-Paul, Mme ALINQUANT Brigitte, M. MARION Jean François Mme PHILIBERT Simone, M. FERRAND Olivier.

### Procurations :

Mme LOUIS Sandra à Mme CHANEAC Brigitte

Secrétaire de séance : M. MAISONNIAC Noël

Délibération N°43 – 2026

### **Marchés d'assurances / allotissement selon la procédure adaptée**

La ville avait lancé une consultation pour ses contrats d'assurances en 2021. Ces derniers avaient été signés pour une durée de 5 ans, soit à échéance le 31 décembre 2026.

Monsieur le Maire propose de lancer une nouvelle consultation pour la passation des marchés d'assurances selon l'allotissement suivant :

- Lot 1** : Dommage aux Biens
- Lot 2** : Responsabilité civile
- Lot 3** : Flotte et Mission Collaborateurs
- Lot 4** : Protection Juridique
- Lot 5** : Protection Fonctionnelle
- Lot 6** : Cyber Risques

Les marchés seront conclus pour une durée de **5 ans** à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027 et prendront fin le 31 décembre 2031.

Les dépenses d'assurances seront inscrites aux budgets de 2027 à 2031 aux imputations suivantes **6161** et **6168**.

Envoyé en préfecture le 27/04/2026

Reçu en préfecture le 27/04/2026

Publié le

27 AVR. 2026

Bescher  
Levrault

ID : 007-210700647-20260423-001226-DE

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 23 voix pour,**

**APPROUVE** le lancement de la consultation des marchés d'assurances selon l'allotissement susvisé.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les marchés d'assurances allotis ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

Dr Jacques CHABAL  
Maire du Cheylard.



*Affiché en Mairie le 27 avril 2026  
Transmis à la Sous-Préfecture de Tournon-sur-Rhône  
pour contrôle de légalité le 27 avril 2026.*